

AVIS DE CONCOURS

Le Ministère de l'Economie et des Finances (Direction Générale des Impôts), organise le **31 octobre 2010**, dans les centres de Rabat, Casablanca, Fès, Agadir, Tanger, Marrakech et Oujda, un concours pour le recrutement de techniciens de troisième grade.

Le nombre de postes mis en compétition est fixé à 184, répartis comme suit :

Nombre de postes	Spécialité demandée	Structure d'affectation
180	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des entreprises - Informatique et comptabilité des entreprises - Finances, comptabilité et fiscalité - Informatique et gestion des entreprises - Finances et comptabilité - Gestion et comptabilité 	Direction Générale des Impôts
04	- Topographie	Direction des Domaines de l'Etat

25% des postes mis en compétition sont réservés aux personnes ayant la qualité de résident, de pupille de la nation et d'ancien militaire ou combattant, et 7 % aux personnes handicapées.

Conditions de participation au concours :

Le concours est ouvert aux candidats :

- de nationalité marocaine ;
- âgés de 18 ans au moins et de 40 ans au plus à la date du concours. Cette dernière limite d'âge pourra être prolongée d'une durée égale à celle des services antérieurs validables pour la retraite sans toutefois qu'elle puisse être reportée au-delà de 45 ans ;
- titulaires d'un diplôme de technicien spécialisé délivré par les établissements de la formation professionnelle, créés conformément au décret n° 2.86.325, du 8 jourmada I 1407 (9 janvier 1987) portant statut général des établissements de la formation professionnelle, tel qu'il a été modifié et complété, ou d'un diplôme reconnu équivalent conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, dans les spécialités indiquées dans le tableau ci-dessus.

Composition du dossier :

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- une demande de participation au concours, portant le nom et le prénom, l'adresse et le numéro de téléphone du candidat ;
- une copie certifiée conforme à l'original du baccalauréat ou d'un diplôme reconnu équivalent ;
- une copie certifiée conforme à l'original du diplôme de technicien spécialisé ou d'un diplôme reconnu équivalent, dans les spécialités sus mentionnées ;
- une copie certifiée conforme à l'original de la carte d'identité nationale ;
- une copie certifiée conforme à l'original de "la carte d'handicapé" pour les personnes handicapées ;
- trois enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat.

Envoi des dossiers :

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par voie postale, selon le lieu de résidence du candidat, à l'un des centres dont les adresses sont indiquées ci-dessous, et ce au plus tard le **30 juillet 2010** (le cachet de la poste faisant foi). L'enveloppe contenant le dossier de candidature doit comporter de façon apparente la mention «**concours des Techniciens**» et la **spécialité du candidat**.

Les candidats ayant la qualité de résistant doivent transmettre leurs dossiers par le biais du Haut Commissariat des Anciens Résistants et Membres de l'Armée de Libération, assortis d'une attestation justifiant leur qualité de résistant.

Les candidats ayant la qualité de pupille de la nation ou d'ancien militaire ou combattant doivent transmettre leurs dossiers de candidature par le biais de la Fondation Hassan II pour les Œuvres Sociales des Anciens militaires et Anciens Combattants, accompagnés d'une attestation justifiant cette qualité.

Les fonctionnaires du Ministère de l'Economie et des Finances doivent transmettre leurs dossiers de candidature par voie hiérarchique et ce, dans le délai énoncé.

Le concours comporte deux épreuves écrites (une dissertation en arabe portant sur un sujet d'ordre général et un QCM en français portant sur le domaine de spécialité exigé), et une épreuve orale (un entretien avec un jury dans le domaine des spécialités exigées et en culture générale).

Centre de Concours	Préfectures et provinces	Adresse d'envoi des dossiers de candidature
Rabat	Rabat, Salé, Sala El Jadida et Skhirat-Témara.	Direction Régionale des Impôts de Rabat , Avenue Hassan II, Rabat. BP: 1009
	Kénitra, khémisset, Sidi Kacem, Tiflet, Ouazzane et Sidi Slimane.	Direction Régionale des Impôts de Kénitra , Angle rue Ibn El Benna et Al Quadissia, Kénitra. BP : 248
Casablanca	Casablanca, Ben Slimane et Mohammedia.	Direction Régionale des Impôts Casablanca , 6 Bd Rachidi Casablanca. BP : 16226 / 16227
Fès	Fès, Sefrou, Taounate, Missouri, El Houceima, Boulmane et Taza.	Direction Régionale des Impôts de Fès , Avenue Ahmed El Keghat, Fès. BP: A43
	Méknès, El Hajeb, Ifrane, Azrou, Moulay Driss Zerhoune, Khénifra et Errachidia.	Direction Régionale des Impôts de Méknès , Avenue Idriss 1 ^{er} , Hamria, Méknès. BP : S52
Agadir	Agadir, Agadir Ida Ou Tanane, Inzegane Ait Melloul, Chtouka Aït Baha, Tiznit, Taroudant, Laâyoune, Dakhla, Smara, Boujdour, Guélmim, Tan Tan, Assa Zag, Tata, Ousserd et Lagouira.	Direction Régionale des Impôts d'Agadir , Avenue Hassan I, Hay Dakhla, Agadir. BP : 16
Tanger	Tanger, Tétouan, Larache, Chefchaouen, Asila, Fnideq et M'diek.	Direction Régionale des Impôts de Tanger , Avenue Ibn Jarir Al Tabari, Tanger. BP : 1126
Marrakech	Marrakech, Chichaoua, Kelaa des Sraghna, Essaouira, Azilal, Ouarzazate, Zagora et Beni Mellal.	Direction Régionale des Impôts de Marrakech , route Souihla, Targa, Marrakech. BP : 2401
	Settat, Khouribga, Berrechid, Safi et El Jadida.	Direction Régionale des Impôts de Settat , Avenue Zerkouni, Hay Smaâla, Settat. BP : 610
Oujda	Oujda, Bouarfa, Figuig, Jerrada, Nador, Taourirt et Berkane.	Direction Régionale des Impôts d'Oujda , Avenue Mohamed Derfoufi, Oujda. BP : 720